



BULLETIN COMMUNAL

2023-2024



BRINCKHEIM



Brinckheimois, Brinckheimois, Chers administrés,

Un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète. Une nouvelle fois, Israël est touché et meurtri en son sein, et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares. Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes. Cet évènement et ce conflit mettent en évidence les contrastes de notre planète. En France et en Europe, nous croulons sous un trop-plein de textes réglementaires contraignants, souvent soutenus par une écologie punitive, alors qu'une partie de notre planète souhaiterait simplement vivre en paix et pouvoir manger à sa faim. Je le rabâcherai sans cesse à nos décideurs nationaux : laissez davantage de responsabilités et de pouvoirs de décision aux élus locaux qui, eux, connaissent bien, s'investissent, et aiment leur territoire.

Nous le savons tous, les années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes. A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir !

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

A notre niveau, nos actions se sont focalisées sur la sécurisation. Nous avons installé la vidéosurveillance à des points stratégiques de la commune, de manière à repérer des véhicules suspects et des déplacements nocturnes d'individus mal intentionnés. Depuis leur installation, nous avons relevé des véhicules dont la plaque d'immatriculation a été transmise aux forces de l'ordre et cela malgré l'éclairage public éteint : oui, nos caméras sont en capacité de filmer aussi en pleine nuit !!

L'autre sécurisation que nous avons effectuée, est la sécurisation du terrain de football, contre l'intrusion des gens du voyage, par la mise en place de plots en béton. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons pris cette décision : je suis conscient que cela n'embellisse pas le lieu et certains d'entre vous m'en ont fait la remarque. Certains me disent qu'ils ne viendront pas chez nous, que cela ne les intéresse pas, que les commerces sont trop loin... Moi je pense le contraire !! Bartenheim est à deux pas de nous ! A proximité du terrain de football, il y a des points d'eau et une armoire électrique, sans oublier la salle communale. Je pense également aux riverains du terrain de football qui seraient sans cesse embêtés et vivraient dans la crainte... Les communes touchées jusqu'à ce jour barricadent les lieux où ils pourraient s'installer : par ce fait, les espaces où ils pouvaient se poser, se réduisent comme peau de chagrin. Le nombre de caravanes est passé de 80 à 200 sur notre secteur de Saint-Louis Agglomération... alors de là à prendre le risque de les voir chez nous, je pense que notre décision est la bonne et nous l'assumons. Dès que l'Etat, par le biais des préfets, réussira à mettre de l'ordre et à faire respecter l'ordre, nous retirerons les plots en béton. Mais ce n'est pas gagné !!

Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité !!!

Divers travaux ont été effectués au cours de l'année :

- Mise en place d'une antenne radioguidage de l'église pour sa mise à l'heure automatique
- Mise en place d'une porte isolée de l'accès au grenier de l'église
- Reprise du raccordement de la mairie au réseau d'eau usée
- Divers travaux de reprises d'enrobés



- Aménagement paysager du Hinterecka
- Mise en place de récupérateurs d'eau au dépôt communal et au cimetière
- Curage et nettoyage du ruisseau au-dessus de la RD211
- Ravalement de la façade de la Mairie
- De belles décorations de Noël sont venues égayer les abords de la Mairie (réalisées par un artiste du village)

Points divers :

* Au nom des personnes qui résident autour du point d'apport volontaire de notre déchèterie, je vous demande de respecter les heures de dépôts affichés sur le site même de la déchèterie. Les riverains sont fatigués et exaspérés par les dépôts à toute heure de la nuit et du weekend, les moteurs qui tournent lors du dépôt avec les portières ouvertes et la musique à fond... Je comprends leur lassitude et la gêne engendrée ... Merci pour eux !!



* Nous avons aussi dû fermer avec un cadenas, notre ancienne déchèterie à l'extérieur du village parce que des dépôts sauvages y ont été faits. Des dépôts sauvages autour du village, nous en voyons souvent, surtout sur les chemins adjacents à la RD211 : si vous observez un individu ou quoi que ce soit de suspect, n'hésitez pas à relever la plaque d'immatriculation afin de communiquer les informations à la Brigade verte !

* Cette année a été intense pour notre corps local de Sapeur-pompiers. Effectivement, deux grands exercices ont eu lieu dans l'Impasse du Tilleul. Un premier exercice avec le corps local de sapeur-pompiers de Bartenheim, puis un autre exercice également de grande ampleur, avec le centre de secours de Magstatt et les pompiers professionnels de Saint-Louis. Tout cela pour notre sécurité et pour être bien formés en cas de besoin.

L'autre moment fort a été la passation de commandement entre l'adjudant-Chef Thierry Fehr et l'Adjudant Jérémie Bischoff, notre nouveau chef de corps. Merci à tous deux pour leur engagement !!

Je tiens à saluer et à remercier très sincèrement tous les bénévoles, qui au sein des Associations et de la Municipalité, animent notre vie locale pour la rendre toujours plus vivante et conviviale : le corps local des Sapeurs Pompiers et son Amicale, l'Amicale des Donneurs de Sang, la Chorale Sainte Cécile, le Conseil de Fabrique, l'Equipe Pastorale qui anime notre Communauté des Paroisses des Sources du Mühlgraben aux Rives du Rhin et les Boulistes.

Mesdames, Messieurs, Chers Brinckheimois, je vous souhaite de profiter des fêtes de fin d'année dans la chaleur de vos foyers, en famille et entre amis, dans la joie et l'apaisement.

Nous vivons collectivement des temps troublés, dans un monde brutal et excessif : aussi je formule le vœu que Noël soit l'occasion pour chacun de faire un pas de côté, de souffler et de se concentrer sur l'essentiel : ceux qu'on aime et qui nous aiment.

Par avance, au nom de toute la municipalité, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et un très Joyeux Noël !

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mercredi 10 janvier 2024 à 19h00 à la salle Communale pour la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle nous échangerons les vœux pour la nouvelle année.

Chers Brinckheimois, Brinckheimois, Chers administrés,
Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.
Je vous souhaite pour 2024, tous mes vœux de bonheur et santé ainsi qu'à vos proches, dans l'espoir de jours meilleurs.
Prenez soin de vous, soyez prudents.



Scheeni Wihnächta ùn à Glickliches Nejes Jahr

Votre Maire.
Philippe Ginder



SEANCE DU 20 DECEMBRE 2022

Choix de l'entreprise pour la pose de caméras de vidéosurveillance

Monsieur le Maire présente 3 devis concernant l'installation de 5 caméras de vidéosurveillance. Après étude des différents devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise INEO, et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions auprès de l'Etat, de Saint-Louis Agglomération, de la Préfecture.

Décisions modificatives

Monsieur le Maire propose de prendre des décisions modificatives pour équilibrer le budget de fonctionnement 2022. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives proposées par Monsieur le Maire et le charge de l'exécution de la délibération.

Rapport Eau et Assainissement de Saint-Louis Agglomération

Monsieur le Maire présente les 5 rapports 2021 de SLA concernant l'eau, l'assainissement et les déchets. Le Conseil Municipal en prend acte.

Motion concernant la Brigade Verte

La Commune de Brinckheim adhère au dispositif du Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunaux sous la dénomination plus commune de « Brigade Verte d'Alsace ». Face à la parution de divers arrêtés, les élus évoquent une réelle crainte de voir disparaître l'identification propre au garde champêtre pour être calquée sur celle des agents de police municipale. A ce titre, le Conseil Municipal de la Commune de Brinckheim souhaite affirmer son indéfectible attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans de par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation aux exigences diverses, ainsi que par sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population, et exprime sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres.

Engagement de dépenses d'investissement

Monsieur le Maire rappelle que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de

la collectivité territoriale peut, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les déclarations d'urbanismes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers - Remerciements

Monsieur le Maire remercie l'équipe municipale pour l'organisation du repas des aînés et la bonne ambiance, et pour leur participation aux fenêtres de l'Avent.

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

Versement de la taxe d'aménagement à Saint-Louis Agglomération

L'article 15 de la Loi de Finances rectificative pour 2022 prévoit que l'obligation de reversement d'une part de la taxe d'aménagement des communes aux EPCI (pour Brinckheim il s'agit de Saint-Louis Agglomération), redevienne une simple faculté, comme cela était le cas auparavant. Par délibération du 14 décembre 2022, SLA a ainsi décidé :

- d'une part de renoncer au reversement de 10 % du produit de la taxe perçue au titre de la délivrance de toutes les autorisations d'urbanisme hors zones d'activités intercommunales,
- d'autre part en accord avec les communes concernées (pas Brinckheim), de conserver le principe du reversement de 100 % du produit de la taxe perçue dans les zones d'activités économiques intercommunales existantes.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à signer la convention fixant les modalités de reversement telle que proposée en annexe de la présente délibération, et ses éventuels avenants.

Temps scolaire

Monsieur le Maire rappelle que la commune a opté pour une organisation dérogatoire (quatre jours par semaine) depuis la rentrée des classes de septembre 2018, respectant le cadre suivant :

- 24 heures hebdomadaires sur 8 demi-journées par semaine ;
- 6 heures maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée ;
- 1h30 minimum de pause méridienne

Il propose aux membres du Conseil Municipal que soit reconduite cette organisation pour la rentrée de 09/2023.

Le Conseil Municipal après délibération accepte à l'unanimité que soit reconduite cette organisation.

Désignation des membres de l'association foncière

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le bureau de l'Association Foncière de Brinckheim

doit être renouvelé et que le Conseil à l'obligation de proposer cinq propriétaires fonciers. Après discussion, les Conseillers proposent les propriétaires suivants en vue de faire partie du bureau, soit comme titulaire, soit comme suppléant.

Comme titulaires :

M. WEBER Eric
M. GINDER Jean-Georges
Mme LAUBER Christelle

Comme suppléants :

M. KEIFLIN Claude
M. HUBSCHWERLIN Jean-Louis

Mise en place de caméra de surveillance

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a pris la décision d'installer des caméras de vidéosurveillance sur la voie publique et a choisi lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2022 la société INEO pour l'installation de 5 caméras. Il propose d'ajouter une caméra supplémentaire au croisement de la rue des Abeilles et la rue du Rhin.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'ajout de deux caméras par l'entreprise INEO. Il charge Monsieur le Maire de signer les devis et de faire une demande de subvention à hauteur de 60 % auprès de la Préfecture, ainsi qu'une demande de subvention à hauteur de 50% du montant restant à la Région Grand EST.



Pose de blocs de béton au terrain de football

Sachant que toutes les grandes communes avoisinantes bloquent leurs prés, leurs terrains vagues pour limiter l'implantation des citoyens français mobiles (gens du voyage), pour ne pas les voir s'implanter sur le terrain de football de Brinckheim, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la pose de 85 blocs en béton autour du terrain de football pour se protéger des citoyens français mobiles qui ont l'obligation de s'installer sur les aires réalisées pour eux et non sur les terrains non appropriés. Devant la difficulté de faire respecter cette obligation il semble nécessaire de se protéger de futures dégradations.

Monsieur le Maire propose de louer ces blocs auprès de la société FUCHS de Sierentz. Il propose cette location jusqu'à fin décembre 2023 et d'étudier ensuite le besoin de continuer à louer ou

d'acquérir ces blocs. Après délibération, le Conseil Municipal à 9 voix pour et une abstention décide de louer ces blocs de béton jusqu'à fin décembre 2023 auprès de la société FUCHS et donne pouvoir au Maire pour la signature du contrat de location.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les déclarations d'urbanismes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal.



Divers

- Madame Angélique SUTTER a assisté à la Commission Communication de SLA et donne un résumé de la réunion SIVOSC qui a eu lieu lundi 27 février au sujet du budget 2023.
- Monsieur Yves MEYER propose les futurs travaux à intégrer au budget 2023 : ravalement de façade de l'Eglise, réparation et peinture de la Mairie, pose du système de vidéosurveillance, pose de blocs en béton autour du terrain.
- Monsieur le Maire propose une réunion avec la Commission Finance le 21 mars et le vote du budget le 28 mars 2023.

SEANCE DU 28 MARS 2023

Emploi saisonnier

Pour pallier à un accroissement temporaire d'activité (jardinage, désherbage...), Monsieur le Maire propose de recruter des jeunes du village, âgés de 16 ans révolus. Il est proposé d'autoriser le recrutement d'emplois saisonniers durant la période courant du 24 avril au 30 septembre à hauteur de 20 heures par semaine, qui seront répartis en fonction de la charge de travail, de procéder au recrutement par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin, et d'habiliter Monsieur le Maire à signer les conventions relatives et tous documents s'y rapportant. Le Conseil Municipal accepte la proposition, et autorise Monsieur le Maire à recruter par le centre de gestion.

Approbation du Compte Administratif 2022

Monsieur Yves MEYER, 2^{ème} Adjoint expose que le Compte Administratif de la commune, exercice 2022 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de : 368 998.26 €
- un excédent d'investissement de : 6 761.10 €

Puis il développe les différents chapitres de ce document comptable.

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe comme suit les résultats :

| | EXCEDENT |
|------------------------|--------------|
| Section fonctionnement | 368 998.26 € |
| Section investissement | 6 761.10 € |
| Excédent global | 375 759.36 € |

Il approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés.

Approbation du Compte de Gestion 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter le Budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, et après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur P. GINDER, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 :

- Constatant que le compte administratif présente :
- un excédent de fonctionnement de 368 998.26 €
 - et un excédent d'investissement de 6 761.10 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Article 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 368 998.26 €

Article 001 (excédent d'investissement reporté) : 6 761.10 €

Taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal de BRINCKHEIM, délibérant sur les taux d'imposition des trois taxes locales, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

| | Taux | Produits |
|------------------|---------|----------|
| Foncier bâti | 25.98 % | 99 140 € |
| Foncier non bâti | 70.12 % | 12 271 € |
| Taxe habitation | 18.57 % | 4 450 |

Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif (budget M57) pour 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à : 636 350.76 € pour la section de fonctionnement et 93 861.10 € pour la section d'investissement.

Divers

- Madame Angélique SUTTER propose que soit installés des récupérateurs d'eau de pluie pour arroser les fleurs au niveau du cimetière et du dépôt communal. L'idée est validée Monsieur Henri GOEPFERT se charge de l'étude.
- Monsieur Yves MEYER donne connaissance du compte-rendu de la réunion du conseil d'école du regroupement scolaire. Il est à retenir que les Stetten Kids vendront un CD de leurs nouvelles chansons et donneront deux concerts pour financer leur classe verte qui aura lieu à Orbey début juin.

SEANCE DU 9 MAI 2023

Taux de redevance ORANGE pour occupation du domaine public

Considérant que les opérateurs de communications électroniques bénéficient d'un droit de passage sur le domaine public, que celle-ci donne lieu au versement de redevances aux gestionnaires ou propriétaires du domaine public occupé, le Conseil Municipal fixe au tarif plafond prévu par les dispositions du Code des Postes et des Communications Electroniques le tarif de ces redevances.

Renouvellement des baux de chasse

Dans le cadre des dispositions particulières applicables en Alsace-Moselle, le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires fonciers. Les baux des chasses communales sont conclus pour 9 ans. La période de l'actuel bail expire le 1^{er} février 2024. Il appartient dès lors aux communes de relouer la chasse pour une nouvelle période allant du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.



Monsieur le Maire propose que les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal et soumis aux dispositions de la loi locale de la chasse, soient consultés en vue de l'abandon à la commune du produit de la location de la chasse, produit reversé en totalité à la caisse d'assurance-accident agricole. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord, avec pour terme le 31 juillet 2023 et confirme le reversement du produit de la chasse.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les déclarations préalables déposées depuis le dernier Conseil Municipal.



Divers

Monsieur le Maire informe que :

- Salle des fêtes : les friteuses et le four de la salle communale sont obsolètes et seront changés.
- Les nouvelles dates pour la réalisation de la piste cyclable : en 2024 pour le tronçon Bartenheim-Brinckheim et 2025 pour le tronçon Brinckheim-Kappelen
- Monsieur le Préfet a invité les maires de Saint-Louis Agglomération au sujet de la situation des citoyens mobiles (gens du voyages) ; il n'agira pas dans les situations litigieuses tant que SLA n'aura pas mis à leur disposition 3 terrains supplémentaires.
- Dates à retenir :
 - les 19 et 20 mai auront lieu les plantations
 - le 24 juin aura lieu la fête de la musique
 - la semaine du 8 juillet aura lieu l'ouverture à la salle communale du Bistro de la famille Fehr.
 - le repas des aînés aura lieu le 3 décembre 2023

SEANCE DU 27 JUIN 2023

Ravalement de façade de la mairie et de l'église

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer le ravalement de façade de la mairie et de l'église et présente 3 devis. Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité que la société VLYM réalisera les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.



Plan comptable : passage à la M57 simplifiée

La commune ayant moins de 500 habitants, elle peut utiliser la M57 simplifiée. Le Conseil Municipal, après délibération approuve de passer à la M57 simplifiée au 1^{er} janvier 2024.

Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du déploiement du dispositif du référent déontologue pour les agents en 2016, le législateur a décidé d'instaurer un dispositif similaire pour les élus. Il est proposé à l'organe délibérant de retenir le collège des référents déontologues mis en œuvre par le Centre de gestion du Haut-Rhin pour le référent déontologue des agents. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de désigner ce collège.

Approbation du Contrat de Territoires Sud Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par la Collectivité Européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace, sur la période 2022-2025. Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants :

- enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présente du territoire.
- enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire.
- enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace.
- enjeu habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes et Quartier Prioritaire.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose d'adopter le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Sud Alsace et de l'autoriser à le signer pour la Commune de Brinckheim. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le Contrat de Territoire Alsace et autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat précité.

Divers

Monsieur le Maire informe que :

- les caméras sont installées et seront mises en service dès que les panneaux d'information à la population seront posés. La Région a versé à la commune une subvention à hauteur de 4 436 € et l'Etat à hauteur de 11 646 €.
- les travaux de réparation des canalisations qui ont provoqué un affaissement de la rue des Abeilles ont été réalisés.
- une poubelle pour les biodéchets sera distribuée à la population du 11 au 14 septembre, une borne d'apport volontaire sera posée à côté des autres bornes d'apport volontaire.
- une réunion a eu lieu avec les responsables du club d'aéromodélisme de Bartenheim. Les mesures opérées ne dépassaient pas le maximum autorisé, et des horaires de vols ont été définis.

Monsieur Stéphane VOGT informe le Conseil Municipal qu'il a participé à l'assemblée générale du périscolaire. L'ouverture du mercredi n'ayant pas été concluante, il est décidé de ne plus ouvrir le mercredi à la rentrée prochaine.

Monsieur Jean-Claude SPINNHIRNY a assisté au Conseil d'Ecole.

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Chasse communale

Le Conseil municipal, après avoir été mis au courant des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, prend acte de la décision des propriétaires, publiée le 5 septembre 2023, concernant l'abandon du produit de la location de la chasse et décide d'affecter ce produit à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole. Il décide de procéder à la location en un seul lot mis en location par convention de gré à gré. Suite à la consultation de la Commission Consultative de la Chasse, il est décidé de fixer le prix de la location à 2 750 € et d'autoriser le Maire à signer la convention de gré à gré et tout document en rapport avec la présente délibération.

Contrat groupe d'assurance statutaire

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire et après en avoir délibéré, décide d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire du 1/1/2024 au 31/12/2027. Il autorise le Maire à signer le certificat d'adhésion avec l'assureur et la convention dans le cadre du contrat groupe avec le Centre de Gestion.

Protection du stade de football

Considérant que les citoyens mobiles (gens du voyage) se déplacent constamment dans le secteur de Saint-Louis apportant énormément de nuisances, d'insalubrités, n'ayant pas de soutien de

la part des politiques, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter les plots en bétons actuellement en location situés autour du stade de football. Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter les plots.



Urbanisme

Monsieur le Maire présente les déclarations préalables déposées depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

Monsieur le Maire informe que :

- Les seaux de biodéchets ont été distribués aux habitants ; sinon ils peuvent venir les chercher en mairie.
- Les travaux de ravalement de façade de la mairie et de l'église vont commencer le 27 septembre. Le Conseil de fabrique a été sollicité pour participer aux frais de ravalement de l'église.
- La passation de commandement du Chef de Corps des pompiers de Brinckheim aura lieu le dimanche 5 novembre.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 3 décembre.
- Les vœux du Maire auront lieu le mercredi 10 janvier 2024.
- Madame Annick LETIENNE a assisté à l'assemblée générale du centre de soins de Bartenheim.
- Monsieur Jean BELCASTRO a participé à la commission numérique.
- Madame Angélique SUTTER rappelle que dimanche 24 septembre aura lieu l'exposition des véhicules de collection.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2023

Décisions modificatives

Monsieur le Maire propose de prendre des décisions modificatives pour équilibrer le budget communal. Il décide de modifier les sommes suivantes, aux fins de prise en compte des travaux de ravalements sur le budget 2023 :

- à la section investissement : transferts internes entre compte d'investissements pour 28.700 €,
- de la section fonctionnement vers la section investissements pour 30.000 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives proposées par Monsieur le Maire et le charge de l'exécution de la délibération.

Reversement du loyer de la location de la salle communale du 24 septembre 2023

L'association des « Vieilles dentelles » a loué la salle communale le 24 septembre 2023 pour organiser l'exposition de voitures anciennes pour un montant de 300 €. Monsieur le Maire propose que cette somme soit versée à l'association 'Dans les pas de Charline' de Wittenheim. Après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal accepte le versement de 300 € à cette association.



Avis sur la composition de la « Conférence Régionale de Gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols »

Monsieur le Maire explique le contenu de la loi du 20 juillet 2023 sur l'objet ci-dessus, telle que proposée par la Région Grand Est. La sollicitation présente également une proposition de liste nominative des structures membres. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur la composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. La présente délibération sera notifiée à M. le Président du Conseil Régional de la Région Grand Est.

Adhésion de communes à « Territoire d'Energie d'Alsace »

Le Comité Syndical du 19 septembre 2023 de Territoire d'Energie d'Alsace informe les autres communes membres, qu'il donne son accord à l'adhésion des communes listées dont la Communauté de Communes de Sélestat dès lors que les communes membres de cette dernière en auront approuvé le principe dans les conditions de majorité requises.

Le Maire propose au Conseil Municipal, qui approuve à l'unanimité, de donner un avis favorable à l'adhésion à TEA de ces nouvelles communes.

Achat de postes de radio portatifs

Lors d'un exercice de simulation de feu effectué par les pompiers de Brinckheim il s'est avéré que la communication entre le chef d'opération et les pompiers ne pouvait se faire correctement et qu'il

était nécessaire pour leur sécurité de les équiper de radio. Monsieur le Maire présente un devis pour l'achat de 4 postes radio.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'achat.



Rapport d'activité 2022 de Territoire d'Energie d'Alsace

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité 2022 de TEA ; le Conseil Municipal en prend acte.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les déclarations d'urbanismes déposées depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

- Monsieur le Maire informe que les travaux de ravalement de façade de l'église sont reportés au mois de mars 2024.

- Madame Angélique SUTTER rappelle que les fenêtres de l'Avent vont bientôt s'illuminer dans le village, une fenêtre sera installée à la mairie. Un apéritif sera proposé à l'abris bus le 9 décembre.

- Monsieur Jean-Claude SPINNHIRNY demande si une harmonisation pour la collecte des déchets va être mise en place dans toute l'agglomération de Saint-Louis. Monsieur le Maire confirme que c'est à l'étude et que la déchèterie de Bartenheim ne va pas fermer, cependant elle n'acceptera plus autant de sortes de déchets qu'auparavant.

- Monsieur Yves MEYER a assisté aux réunions Infrastructure et pistes cyclables ainsi que Monsieur Jean BELCASTRO à la réunion commission numérique de Saint-Louis Agglomération. Ils en informent le Conseil.

- Monsieur Yves MEYER a assisté à l'Assemblée Générale de la Société d'Aéromodélisme qui compte 58 membres.

Nettoyage du Muehlgraben en amont du village



Elagage rue du chenil



Contrôle et nettoyage du toit de l'église



Travaux d'assainissement
et nouvelle conduite sanitaire à la mairie



Nouvelle porte insonorisée
pour le bureau du maire



Remplacement de la porte
d'accès au clocher et installation
d'une serrure sécurisée pour la
porte de la sacristie de l'église



LES TRAVAUX SUR LE BAN DE BRINCKHEIM



Installation de 2 réservoirs de récupération d'eau de pluie de 1000 litres



Mise en place des blocs de béton autour du stade



Travaux de réfection de la chaussée



Panneau d'interdiction de dépôt sauvage

Mise aux normes de sécurité de la mairie



Nouvelles décorations de Noël devant la mairie fabriquées par Patrick Gschwind



Aménagement du carrefour entre la rue du Rhin et la rue des abeilles



Installation des caméras de vidéosurveillance



Ravalement de la façade de la mairie



SAISONNIERS



Quentin Dessus-Mehlin



Louane Schwaller



Elise et Claire Weber

BIENVENUE A BRINCKHEIM

Patricia FUNES et René BASCHUNG et leur fille BASCHUNG Sol
Menekse et Serhat DOGAN et leurs enfants Ayaz, Azelya, Pascal
Emilie et Kevin JOAO et leurs enfants Leyan, Louna et Lucie
Lucienne et Yves BILLIG
Arlette BURGET
Karen GINDER et Michael HALLER
Marie-Anne HARSTER
Stéphanie LUX et KITTEL Mathieu
Magali et Olivier WENDLING et leur fils Matisse
Ines ZEHNDER-WAIBEL et Marc WESSANG
Agnieszka MAZUR



ILS SONT NES CETTE ANNEE

Léonard Klein-Brouillon



Théo Krebs



Lucie Joao



Ambre Hersberger



Nina Philippe

ILS SE SONT UNIS



Léa Belcastro et
Anthony Da Cuhna
Le 15 Juillet



Emilie Galand et Jean-Jacques
Lagref - Le 24 Juin



Cristina Hartasanchez Sevillano
et Nicolas Philippe - Le 4 Mai

IL NOUS A QUITTE



Jean-Paul Bock
Le 27 Novembre

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

70 ANS



JeanPaul Klein le 7 Février 1953



Marc Stroppolo le 8 Juin 1953



Fabienne Banholzer le 13 Juillet 1953



Chantal Hell le 13 Juin 1953

75 ANS



Martine Naegelen le 6 Décembre 1953



Rodolphe Lauber : le 25 Décembre 1947

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

75 ANS



Chantal Keiflin le 14 Mars 1948

80 ANS



Wolfgang Hahn le 21 Avril 1943

80 ANS



Françoise Weber le 9 Octobre 1943

85 ANS



Goerges Jouin le 12 Décembre 1938

85 ANS

René Koenig
le 1^{er} Mai 1938



MAIBUMMEL



FETE DE LA MUSIQUE



RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2023

FETE DE LA MECANIQUE AUTOMOBILE



BŒUF A LA BROCHE



STAMMTISCH



HALLOWEEN



RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2023

PASSATION DE COMMANDEMENT DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS



SAINT-NICOLAS A L'ECOLE



RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2023

RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2023

REPAS DES AINES



Année scolaire 2023 - 2024

Cette année, nous accueillons à l'école maternelle de Brinckheim :

- 9 moyens (nés en 2019)
- 18 petits (nés en 2020)

Soit au total 27 élèves

Répartition par village

| | |
|------------|----|
| Brinckheim | 9 |
| Kappelen | 11 |
| Stetten | 7 |

LA RENTREE

A la rentrée, les 18 nouveaux petits ont découvert l'école, leur maîtresse Dorothee Pfaff, et l'aide maternelle, Maryline Couroupoula. Ils se sont vite adaptés à ce nouvel environnement. Les moyens, plus à l'aise, leur ont rapidement montré quelques habitudes à respecter.

Tous les enfants participent activement en classe lors des séances de motricité ou des jeux en récréation.



Depuis la rentrée, les enfants ont travaillé autour du livre : La couleur des émotions.

C'est l'histoire d'un monstre qui se sent tout barbouillé aujourd'hui. Ses émotions sont sens dessus dessous !

*Il ne comprend pas ce qui lui arrive. Une petite fille lui suggère de mettre de l'ordre dans ses émotions. Chaque **émotion** est expliquée, et une **couleur** lui est associée : le jaune pour la joie, le bleu pour la tristesse...*

A partir de cette histoire, chaque enfant a confectionné son propre livre des émotions.

Ce fut l'occasion de parler des différentes émotions et de les mimer...

Ainsi les enfants sont passés par la joie, la tristesse, la colère, la peur, la sérénité et l'amour.

Quels formidables acteurs !!!

La joie ...



La tristesse ...



La colère...



La peur...



La sérénité...



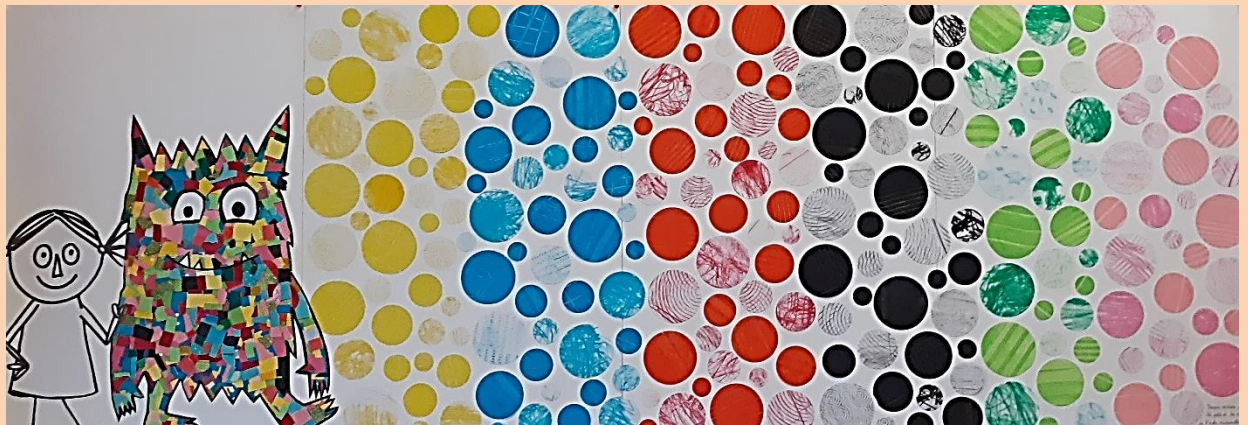
et l'amour !!!



Ils ont réalisé avec soin les différentes illustrations de leur livre : la joie en jaune, la tristesse en bleu, la colère en rouge, la peur en noir, la sérénité en vert et l'amour en rose.



A partir de cette histoire, les enfants ont aussi réalisé une grande fresque collective, accrochée dans le couloir de l'école.



Fin septembre, nous nous sommes rendus à la maison des vignes sur les hauteurs de Brinckheim. Les enfants ont observé les changements qui ont lieu en automne : les feuilles changent de couleur et tombent, le vent souffle, des fruits mûrissent ...



Les enfants ont bien apprécié lors de cette sortie le goûter d'automne : une pomme.



Lors de la semaine du goût, les enfants ont réalisé différentes recettes automnales :

- Le lundi, les moyens ont confectionné une soupe aux légumes.
- Le mardi, les enfants ont préparé une compote de pommes.
- Et pour finir, le jeudi, ils ont fait des gâteaux à la citrouille et des pavés au chocolat.



Le jeudi 19 octobre 2023, nous avons participé à la grande lessive, un projet artistique, autour du thème : Avec eau ou sans eau et les œuvres des élèves de petite et moyenne section de Brinckheim ont été accrochées deux jours au-dessus de la fontaine, à proximité de l'école.

Cette année, ce fut avec eau, puisque leurs œuvres ont vraiment été lessivées !



Le jeudi 11 novembre, les petits et les moyens ont défilé dans les rues de Kappelen. Ils ont confectionné une lanterne « biche ».

Pour clore cette soirée, un goûter a été offert par le SIVOSC : pain d'épices, gâteaux, madeleines sans oublier le chocolat chaud pour les enfants et le vin chaud pour les parents.



Les élèves attendent maintenant avec impatience la venue du Saint-Nicolas le mardi après-midi 5 décembre et préparent déjà toutes sortes de bricolage pour les fêtes de fin d'année.

DATE IMPORTANTE : La fête des écoles du RPI Brinckheim-Kappelen-Stetten se déroulera à la salle polyvalente de Brinckheim le vendredi 28 juin 2024 en soirée.

CALENDRIER SCOLAIRE : Année scolaire 2023-2024 (Zone B)

| Toussaint | du S 21 octobre 2023 | au L 6 novembre 2023 |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| Noël | du S 23 décembre 2023 | au L 8 janvier 2024 |
| Hiver | du S 24 février 2024 | au L 11 Mars 2024 |
| Pâques | Du S 20 avril 2024 | au L 6 mai 2024 |
| Pont de l'ascension | Du Me 8 mai 2024 | au L 13 mai 2024 |
| Eté | Du S 6 juillet 2024 | |

Périscolaire Arc-en-ciel

Nous poursuivons l'année avec notre voyage autour du monde. Nous avons passé une super semaine d'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) sur le thème d'Halloween. De nouveaux projets sont créés « Dépôt et dons de vêtements au péri ». Il n'y a plus de liste d'attente, si vous êtes intéressés, il nous reste quelques places à midi et le soir.

L'Equipe d'animation.



Bilan de l'année 2023

Effectif 2023

| | |
|------------|----|
| Homme | 15 |
| Femme | 3 |
| Engagement | 0 |
| Démission | 0 |

Bilan Opérationnel (au 15.11.2023)

| Nature des interventions | Nombres |
|---|---------|
| Secours d'urgence aux personnes | 9 |
| Incendie | 2 |
| Accident sur voie publique | 1 |
| Protection des personnes, des biens et de l'environnement | 12 |

Investissements

Comme chaque année la commune et l'amicale des Sapeurs-Pompiers soutiennent l'acquisition de moyens techniques, afin de pérenniser la qualité et la capacité d'intervention du centre de première intervention.

Ci-dessous les principaux investissements consacrés à la maintenance, au remplacement du matériel incendie et de secours ainsi que des équipements de protection individuelle :

- Remplacement consommables et matériel de secourisme
- Remplacement d'équipements de protection individuelle
- Révision des véhicules et réalisation des contrôles périodiques.

Formations et Vie du Corps

Pour maintenir les compétences opérationnelles, et acquérir de nouvelles connaissances, l'ensemble de l'effectif des Sapeurs-Pompiers suit un programme de formation de maintien et de perfectionnement des acquis représentant 40 heures de formation par année.

Ce programme comprend :

- Le recyclage Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes (2 heures de formation)
- Le recyclage de Secours à Personne (8 heures de formation)
- Le Parcours Adapté à l'Opérationnel (2 heures de formation)
- Des Manœuvres Incendies
- Des Manœuvres reflexes Secours à personnes
- Des manœuvres d'opérations diverses

Les Sapeurs-Pompiers se retrouvent également chaque lundi soir pour réaliser le contrôle hebdomadaire du parc matériel, et pour réaliser les entretiens nécessaires.



Informations Pratiques

Alerte par sirène

L'alerte locale peut être déclenchée à partir du bouton poussoir situé sur la façade avant de la caserne des Sapeurs-Pompiers. Pour cela il suffit de briser la vitre à l'aide du poinçon, une simple pression sur le bouton poussoir (illuminé le soir) déclenchera l'alerte par la sirène. Cependant ne quittez pas les lieux avant d'avoir renseigné les Sapeurs-Pompiers sur la nature et l'endroit du sinistre.

Les essais sirène ont lieu tous les premiers dimanches du mois à 12h00.

Intervention nid de guêpes ou de frelons

Il est désormais **impératif** de passer par le numéro d'appel d'urgence « 18 » pour procéder à la destruction de nids de guêpes ou de frelons. L'intervention sera prise en compte par le centre de traitement des alertes, et transmises en différé aux Sapeurs-Pompiers locaux, qui se chargeront de prendre contact avec le requérant afin de programmer l'intervention.

Donnez l'alerte ?

Appelez-les secours, donnez l'alerte lors d'une situation d'urgence, relève d'une grande importance. L'alerte correspond au premier maillon de la chaîne d'intervention. Cette alerte permet aux organismes de secours de comprendre la demande, d'envoyer les secours nécessaires permettant la bonne réalisation de l'intervention, et de donner les consignes à appliquer en attendant l'arrivée des secours.

Si vous êtes amenés à passer l'alerte, donnez ces informations :

- Nature de l'urgence
- Lieu précis – adresse exacte, conditions d'accès
- Nombre de personnes impliquées ou blessées
- État des personnes
- Toutes autres informations pertinentes

Restez en ligne, tant que l'opérateur ne vous aura pas dit de raccrocher.



Recrutement

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Brinckheim recherche du personnel afin de renforcer son équipe et garantir la continuité de son service d'incendie et de secours.

Fille ou Garçon (Femme ou Homme), si vous vous reconnaissez dans les valeurs des Sapeurs-Pompiers, vous serez accueillis les bras ouverts au sein de notre belle équipe.

Pour tous renseignements, merci de s'adresser au Chef de Corps par téléphone au : 06.06.86.12.02

Le Chef de Corps

Adjudant Jérémie Bischoff

Retour sur l'année 2023

Exercice en commun - Bartenheim

L'exercice en commun avec le centre de première intervention de Bartenheim : Cet exercice en commun réalisé annuellement avec le centre voisin, nous permet de réaliser une mise en situation d'une plus grande ampleur, et de garder une bonne entente entre nos deux casernes. Cette année lors de cette matinée d'exercice, deux manœuvres ont été réalisées, la première sur la commune de Bartenheim, et la deuxième sur Brinckheim. Ces deux manœuvres ont permis de faire manœuvrer l'ensemble de l'effectif présent.



Tournoi de football

Les Sapeurs-Pompiers de Brinckheim renforcés par une délégation de Bartenheim ont participé pour la première fois au tournoi de football des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouffach en mémoire de trois anciens collègues Sapeurs-Pompiers. Une très belle 4^{ème} place obtenue à l'issue de la compétition derrière les trois centres de secours principaux du Haut-Rhin (Mulhouse – Colmar – Saint-Louis).



Exercice en commun – Magstatt-le-Bas & Saint-Louis

Début septembre, nous avons également eu la chance d'accueillir le Centre de Secours de Magstatt-le-Bas ainsi que le Centre de Secours Principal de Saint-Louis dans le cadre d'un exercice en commun. La thématique était le développement d'un incendie au sein d'une exploitation agricole. Au total plus de 30 pompiers ont été mobilisés pour cette manœuvre grandeur nature.



Passation de commandement

L'année 2023 restera marquée par la passation de commandement de notre centre de première intervention. L'Adjudant-Chef Thierry Fehr cède sa place à l'Adjudant Jérémie Bischoff. Après 40 ans de service au sein des sapeurs-pompiers et 16 ans à la tête du centre, Thierry prend sa retraite et sera nommé Lieutenant honoraire.

Cette cérémonie a également été l'occasion de distinguer et promouvoir d'autres collègues sapeurs-pompiers du centre de Brinckheim.

- Thierry Fehr : 40 ans de service – Médaille d'honneur grand or
- Frédéric Hubschwerlin : 30 ans de service – Médaille d'or
- Lionel Ginder : 10 ans de service – Médaille de bronze
- Elliott Fehr : 10 ans de service – Médaille de bronze
- Emilie Broglie : Promotion au grade de Sergent

Deux autres membres ont également pris leur retraite lors de cette cérémonie : Le Sergent-Chef Etienne Fehr, qui a signé son contrat avec les sapeurs-pompiers de Brinckheim en 1983, et le Caporal-Chef Gilbert Letienne, arrivé au sein du corps de Brinckheim en 1993. Ils seront respectivement nommés Adjudant honoraire et Sergent honoraire.

L'ensemble du personnel du corps de Brinckheim tient à remercier Thierry, Etienne et Gilbert pour leur dévouement tout au long de ces années, et pour leur engagement envers la vie du corps.

Nous leur souhaitons une belle retraite.





Chers Amis,

C'est au nom de tous les membres de l'amicale que je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024, Bonheur, Santé et Prospérité.

Je profite également de ce Bulletin pour adresser nos remerciements à Monsieur le Maire et à ses conseillers qui nous soutiennent et nous accordent leur confiance tout au long de l'année. Nous vous remercions également toutes et tous pour votre soutien lors de nos bœufs à la broche et lors de la passation de commandement qui malgré un temps un peu mitigé fut un franc succès.

Pour finir je voudrais personnellement remercier toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos manifestations et de notre Amicale.

Merci à Tous.

Le Président Eric Weber



La Page du Conseil de Fabrique relatant la vie paroissiale



« La marche est une quête, une mise en action de l'esprit et de l'âme, avant même celle du corps. C'est une ascèse qui permet de revenir à l'essentiel », nous dit Patrick Tudoret, écrivain randonneur. Nous sommes tous des marcheurs sur cette terre, ne serait-ce que d'un point de vue philosophique. Parfois, nous prenons le temps de marcher pour nous ressourcer, car la marche a d'innombrables vertus. Nous n'en voyons bien souvent que les bienfaits physiques ; mais la marche, le déplacement, peuvent aussi revêtir un caractère spirituel, notamment dans le cadre des pèlerinages. Au cours de cette année 2023, la marche est un peu le fil rouge sous-jacent des principaux événements de notre paroisse.

Ainsi la **Veillée de l'Avent** du 9 décembre 2022 avait pour thème les étoiles. L'étoile de Noël ne nous fait-elle pas penser à tous ceux qui se mettent en route pour se rapprocher de Dieu, tels les Rois Mages, mais aussi Abraham dont la multitude de ses descendants est symbolisée par les astres célestes ? C'est surtout cette dernière figure biblique, ainsi que sa descendance, qui ont été mises à l'honneur lors de cette lumineuse veillée, qui s'est terminée par un temps convivial sur le parvis de l'église.

Noël fut célébrée par une messe de minuit, fait exceptionnel pour notre paroisse qui n'avait plus eut cet office nocturne depuis plus de quarante ans. Cette messe fut présidée par Charles Guthlin, venu remplacer notre curé qui était alors malheureusement malade, et s'est clôturée par un vin ou un jus de pomme chaud, fort apprécié.

La marche n'est pas toujours souhaitée... Le vendredi 24 février 2023, nous saluons le triste premier anniversaire de la guerre en Ukraine, qui a causé le départ forcé de beaucoup de personnes. Une **veillée pour la Paix** était organisée dans notre église avec cette invitation à être, là où nous vivons, des semeurs de paix.

A l'issue de la messe du 18 mars, ainsi que de celle du 30 avril, des jeunes adultes (dont trois de notre paroisse¹) se rendant avec le diocèse aux Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ), cet été, au Portugal, organisaient des ventes respectivement de pâtisseries, de lumignons et de cartes, et de



muguet, afin de récolter des fonds pour ce voyage. Ce 30 avril, dans le cadre d'un week-end de prière pour les vocations, le Conseil de Fabrique proposait aussi un petit-déjeuner devant l'église, avant la prière des laudes qui précédait la messe.

L'événement marquant de cette année pour notre paroisse est la Fête-Dieu, le 11 juin, avec, après la messe, sa procession à travers le village. Cela faisait 20 ans tout juste que notre village n'avait pas vécu une telle cérémonie ; et encore, en 2003, il n'y avait qu'un reposoir. Cette année, pas moins de trois reposoirs marquaient les étapes de la procession, reposoirs préparés à chaque fois par une équipe de membres des différentes paroisses de notre communauté de paroisses, sous l'impulsion de notre curé, Tim Dietenbeck.

1 Une quatrième jeune de Brinckheim, est partie aux JMJ avec le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ)



Le premier reposoir, au milieu de la rue du Rhin, représentait Jésus frappant à la porte du cœur de chacun. Il était préparé par Kembs, Kembs-Loeclé et Bartenheim-la-Chaussée.

Le deuxième, fait par Bartenheim et Brinckheim, se trouvait au début de la rue des Vergers, et avait pour thème « l'Eucharistie, pain offert pour nous aider à partager ». L'arrêt à ce reposoir était réhaussé de morceaux de musique exécutés par la Musique de Bartenheim.

Le troisième, situé en haut de la rue du Sundgau et mis en place par Kappelen, Stetten et Helfrantzkirch, était dédié à Marie, Reine de la Paix.

Cette procession priante et chantante fut suivie par un repas à la salle communale. La prière des vêpres vint clôturer cette belle journée festive et ensoleillée.

Une grande organisation et la participation de nombreuses personnes ont été nécessaires pour la tenue de cet événement. Le Conseil de Fabrique tient à remercier toutes celles et ceux qui ont permis à cette fête d'avoir lieu et d'être aussi belle, que ce soit par une grande ou une petite aide. **Merci !** Chaque action a son importance, tout comme chaque pierre est nécessaire à la construction d'un édifice.

Grâce aux paroissiens de notre communauté de paroisses et d'autres des environs, nous avons pu mener à bien la journée d'adoration, confiée par le diocèse à notre paroisse, le 25 juin.

Le 8 octobre, nous fêtons **Saint François d'Assise**, patron de notre paroisse, lors de la messe dominicale le matin, mais aussi lors d'un temps de prière en soirée sur le parvis de l'église. Ce temps de prière fut l'occasion, avec l'aide des enfants, de revenir sur un épisode de la vie de Saint François : Saint François arpentant les routes de sa ville avec une brouette chargée de pierres devant servir à la reconstruction de la chapelle Saint Damien. La célébration s'est terminée avec une bénédiction des animaux, car Saint François était un grand ami de la Création, suivie par un temps de partage autour d'un en-cas chaud, préparé par le Conseil de Fabrique.

A l'instar de Saint François puissions-nous prendre la route de la (re)construction afin de bâtir un monde plus beau et plus fraternel !

Nous remercions tous ceux qui font un « bout de chemin » en se mettant au service de notre paroisse : femmes de ménage, blanchisseuses, fleuristes, lecteurs, chantres, organiste, servants d'autel,... Nous tenons à mentionner tout particulièrement cette année, André Rothan, qui a fait partie du Conseil de Fabrique pendant 20 ans, Sylvie Sutter, qui a accepté de prendre sa relève et notre diacre Jean Toussaint, qui vient de fêter ses 25 ans de sacerdoce. Merci pour les « nombreuses pierres » que vous avez apportées et continuez d'apporter à « l'édification » de notre paroisse. Comme le dit un proverbe africain « *Si tu veux aller vite, marche seul. Si tu veux aller loin, marchons ENSEMBLE !* » **Aussi, marchons et continuons de construire ENSEMBLE !**



Joyeux Noël ! Bonne année 2024 !

Au nom du Conseil de Fabrique,

Marie-Odile Racary

Le Saviez-Vous ?

Cette année nous fêtons les 800 ans de la première crèche commémorative de Noël. C'est à Saint François d'Assise que nous devons cette tradition de faire une crèche pour Noël...



CHORALE SAINTE CECILE

Je profite du bulletin pour remercier tous les membres de la chorale pour leur investissement. A côté des répétitions hebdomadaires et des offices, 2023 nous a permis de vivre une série de grands événements comme la Fête Dieu que vous avez été nombreux à partager avec nous. Dans notre monde inquiet et inquiétant, je vous souhaite de passer quelques jours de Paix et de Joie en famille.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.
Anne Schatt



Fête Dieu



Visite de l'Espace Muséal de Ferrette



Participation aux Ancolies (rassemblement de 3600 chantres de tous les diocèses) à Lourdes



Vêpres de la Fête patronale



La vie a repris son cours normal en 2023, et notre nouvelle Amicale, présidée maintenant par Marion Schmitt, qui a accepté de prendre la relève d'Anita Collavini, vous présente ici son premier bilan. Revenons sur les moments forts que nous avons partagés...

LES DONNS DU SANG

Le Covid fait toujours parler de lui, mais il fait maintenant partie de nos vies, et nous avons appris à « vivre » avec lui. Il est présent tout au long de l'année, et plane toujours sur les manifestations. Les relations, si chaleureuses avant cette triste épidémie, doivent maintenant se limiter à un regard ou à une légère poignée de mains. Mais qu'importe, toute marque d'affection passe aussi par un simple regard, assorti d'un beau sourire.

Malgré les épidémies de grippe, de covid, de gastroentérite, nous avons réussi à maintenir stable le nombre de dons dans notre point de collecte : ainsi, 107 donneurs se sont présentés, exactement le même nombre que l'année précédente. 91 dons ont effectivement pu être prélevés, contre 98 l'année passée.

Pour la seule collecte du mois de novembre, 9 personnes ont été refusées... les règles devenant de plus en plus strictes. Toute personne ayant voyagé le dernier mois en Espagne ou en Italie par exemple, n'a pas été autorisée à donner son sang... Sachant que les gens voyagent de plus en plus, ces refus nous paraissent un peu exagérés, surtout que les poches de sang manquent cruellement en ce moment. Nous espérons que nos donneurs réguliers continueront quand même de se présenter, même après un refus. Nous avons vraiment besoin de vous tous !!! Notre objectif est de renouer avec les belles collectes d'avant Covid, ou nous avons pu atteindre facilement 150 dons sur l'année.

Nous ne ménageons pas nos efforts, et mettrons tout en œuvre pour y arriver !!

Si au cours de l'année 2024, vous recherchez un cadeau à offrir à vos proches, pensez à venir nous rejoindre lors d'une collecte et offrez

**Un cadeau original et utile : La VIE,
On a ça dans le sang !!
Partageons-la en la donnant !!!**

Nous relançons aussi un vibrant appel aux habitants de Brinckheim, de longue date ou nouveaux arrivants... Nous aimerions vous revoir !!! Nous ne pourrions maintenir notre point de collecte, et notre Amicale, seulement si nous arrivons à collecter plus de 90 poches dans l'année, AIDEZ NOUS !!! Venez accompagnés de vos enfants, parents, amis, et passez une belle soirée à nos côtés !!

Le point positif que nous retenons est que 5 nouveaux donneurs nous ont rejoints cette année. Le don est ouvert aux jeunes à partir de 18 ans !! Nous invitons donc les jeunes à accompagner les parents où à motiver les parents à venir donner. C'est un bel acte de générosité !!! Et la prise en charge par le corps médical présent est attentionnée et bienveillante.

Organiser et animer une collecte, préparer de bons repas à base de produits frais, demande beaucoup de temps et d'implication de la part des membres bénévoles de l'Amicale, qui oeuvrent pour préserver les réserves de sang du département, de la région et de toute la France. Chacun et chacune peut un jour avoir besoin de ce précieux sang !



Et si vous souhaitez venir gonfler les rangs de notre association, vous êtes les bienvenus, pour vous engager à nos côtés ou tout simplement pour nous aider ponctuellement lors d'une manifestation.

Wir sprechen auch deutsch, also wenn Sie Blut spenden wollen oder nur im Verein mitthelfen wollen, erwarten wir Sie herzlich !!!

Merci à vous tous, donneurs et membres de l'Amicale,

Voici les dates des collectes de 2024 :

| | |
|------------------|---------------|
| Judi 8 février | 16h30 à 19h30 |
| Judi 30 mai | 16h30 à 19h30 |
| Judi 14 novembre | 16h30 à 19h30 |

LE MAIBUMMEL

Nous avons renoué cette année avec la traditionnelle balade champêtre du 1^{er} mai. Malheureusement, et comme souvent, elle a été copieusement arrosée... Ce qui n'a pas découragé les valeureux marcheurs, qui ont accompagné Chantal Keiflin à la découverte d'une belle randonnée sur le ban du village. Marcheurs et non marcheurs se sont ensuite retrouvés au dépôt communal pour un apéritif offert par l'amicale, Puis chacun a profité du barbecue géant pour faire cuire saucisses et côtelettes. Encore merci à tous les courageux participants !!! Et rendez vous en 2024 sous le soleil !!!

LA FETE DE LA MUSIQUE

Encore un grand succès, une « réussite au delà de toutes nos espérances », pour cette nouvelle édition de la fête de la musique, qui s'est tenue lors d'une belle soirée d'été ensoleillée et agréable !

Le groupe Akila, jeunes joueurs formés à la musique alternative, nous a régalié avec des sonorités de harpe, de clarinette et d'accordéon, en enchaînant du blues, du rock et des valse rythmées. Puis nous avons eu le plaisir d'accueillir les Stetten Kids 2, leur énergie et leur enthousiasme communicatifs ont mis du baume dans tous les cœurs. Comme en 2019, le nouveau groupe d'enfants s'est rendu célèbre par leur vidéo partagée sur Youtube ! Ils ont envahi la scène, et nous ont offert une superbe prestation, pleine de gaieté et de joie de vivre, encadrés par Stéphane et Caroline Dreyer.

En dernière partie de soirée, le groupe Excalembour, bien connu dans la région, a pris le relais, en nous entraînant dans une ambiance celtique folk rock aux sons de la cornemuse, de l'accordéon, de la guitare électrique et de la batterie.

La nouvelle Amicale, avec son équipe volontaire et étoffée de nombreux bénévoles, que nous remercions chaleureusement, a parfaitement géré cette nouvelle édition de la fête de la musique, et vous donne d'ores et déjà rendez vous en 2024 pour une 14^{ème} édition !!!

LA FETE DE LA MECANIQUE AUTOMOBILE

Après avoir connu un beau succès l'année dernière, le 2^{ème} rassemblement de voitures anciennes et de collection commence à se faire un nom dans la région. Organisée conjointement par l'Association Pistons et Vieilles Dentelles, représentée par Paul Sagesser, et l'Amicale du don de sang bénévole, cette manifestation a tenu toutes ses promesses : sous un grand soleil, plus d'une centaine de véhicules anciens et rutilants se sont laissés admirer par une foule conquise.

Le bénéfice de cette journée, soit 1 230,00 euros, a été reversé à une petite fille de Brinckheim, Charline, lourdement handicapée, et qui nécessite de nombreux et coûteux soins. Cette somme a été remise à Charline et ses parents, en présence de Marion Schmitt, de Marion Sagesser et de Jérôme Spinhirny. Philippe Ginder, au nom de la commune, a rajouté un don de 300 euros. C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que Charline et ses parents ont réceptionné ces dons qui viennent soulager leur quotidien si difficile.



LE TERRAIN DE PETANQUE

Tous les jeudis après midi, les boulistes qui le souhaitent, se retrouvent autour du terrain de pétanque et se disputent âprement la victoire. Et en hiver, les retrouvailles ont lieu vers 15 heures, et d'agréables effluves de vin chaud se dégagent pour réchauffer l'ambiance... Venez nombreux les rejoindre, il y a de la place pour tous, débutants ou chevronnés...

LES FENETRES DU CALENDRIER DE L'AVENT

Cette année marque le 12^{ème} anniversaire des « fenêtres de l'avent », et cet évènement est désormais attendu par tous les habitants. Quel bonheur de revoir de la lumière et une ambiance festive de Noël dans les nuits si sombres de ce mois de décembre.

Les moments chaleureux de rencontre peuvent à nouveau avoir lieu, et c'est ainsi que l'Amicale a proposé un beau moment de partage dans la salle communale (initialement prévu à l'abribus alsacien, mais la météo en a décidé autrement ...) : soupe aux potirons, vin chaud, jus de pomme chaud, Mannalas et autres douceurs ont été bien appréciés par les habitants présents.

N'hésitez pas à vous rendre chez les habitants qui ouvrent leurs portes, ils vous accueilleront à bras ouverts !!!

Nous remercions tous les nouveaux participants pour leur engagement !!!

L'organisation de ces différents événements demande beaucoup de temps et d'énergie, il n'est pas facile de faire vivre un village....Nous lançons donc un appel à tous ceux qui auraient un peu de temps à nous prêter, en intégrant l'Amicale, ou tout simplement en nous donnant un coup de main lors de l'une ou l'autre des manifestations.

Faites vous connaître auprès de Marion (06 65 13 64 53) ou de Sabine (06 06 83 87 46)

Merci à tous pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2024

La secrétaire
Sabine Meyer

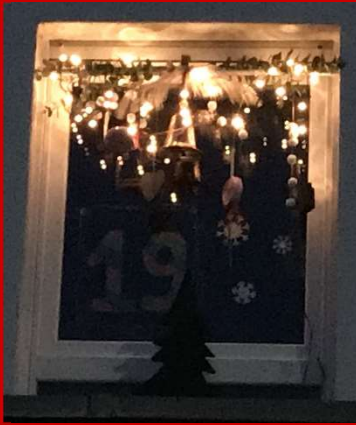
La Présidente
Marion Schmitt



FENETRES DE L' AVENT



FENETRES DE L' AVENT





Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux

Parmi les 150 domaines d'interventions pour lesquels les gardes champêtres sont habilités à intervenir, **la prise en charge d'animaux domestiques ou assimilés** occupe une part très importante de leur temps de travail. Nous profitons de la parution de votre bulletin communal pour faire un point sur quelques réglementations relatives à « nos amis les bêtes ».



Nous détaillerons plus explicitement la réglementation pour les chiens et les chats qui sont les animaux domestiques les plus proches de l'homme. Ensuite, nous aborderons celle des autres animaux domestiques, dont ceux dits de rente et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Pour les chiens : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

• Les promenades :



- **en ville** : tout chien doit être tenu en laisse (article 99.6 du Règlement Sanitaire Départementale)
- **en campagne ou forêt** : afin d'éviter tout dérangement lors de la période de mise bas du gibier, tous les chiens devront être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté du 31 juillet 1989, article 1^{er}). Pour le reste de l'année, se reporter au 1^{er} point sur les divagations



Pour les chats : Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

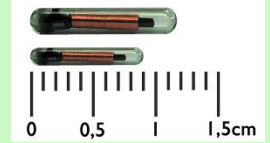
Pour les autres animaux domestiques ou assimilés (bovins, moutons et chèvres, chevaux, oiseaux, NACS etc...)

Ils sont considérés en divagation lorsqu'ils ne sont plus sous la surveillance effective de leur propriétaire ou détenteur (articles L.211-19-1 à L.211-21 du Code Rural)



Attention : En cas d'absence d'identification, tout animal en divagation, capturé, sera transféré vers une fourrière désignée par la commune (carnivores domestiques), ou placé dans un endroit de dépôt (autres animaux)

Le principal intérêt de l'identification par tatouage ou puce électronique est de retrouver votre animal en cas de perte, de fugue, de vol ou de décès.



Puce électronique

- **Les chiens et chats** : Le propriétaire ou détenteur d'un animal enregistré au fichier national d'identification est tenu de déclarer auprès du gestionnaire, ICAD, le décès de l'animal et **les changements d'adresse, de numéro de téléphone, ou de propriétaire.**
- Pour **les équidés**, l'identification par puce électronique est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2008 (article L.212-9 du Code Rural)
- **les NAC**, L'identification de ces nouveaux animaux de compagnie est particulière, car il existe en fait plusieurs types de NAC. L'arrêté du 10 août 2004 impose l'identification de certaines espèces (ex : vison, mouffette, tortues terrestres, perroquets, etc...).



Tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, et porcins) sont également soumis à des règles d'identification plus ou moins fines (marquages auriculaires, tatouages).

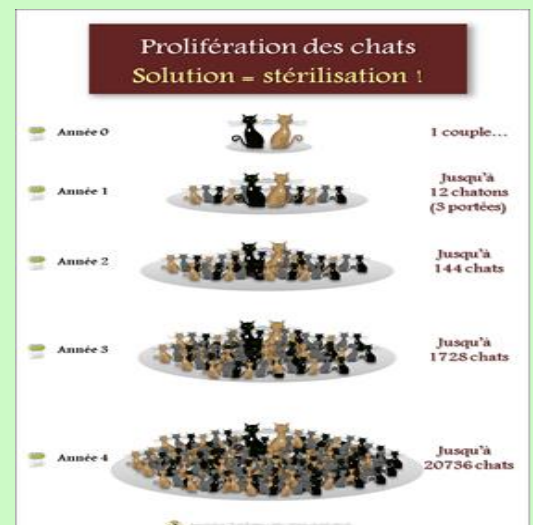
Grâce à ces identifications, les propriétaires peuvent également être identifiés via la Chambre d'Agriculture en cas de divagation.

Marquage auriculaire

Afin d'éviter toute prolifération d'animaux indésirables, **le dépôt de nourriture** doit s'effectuer dans un endroit clos.

Le nourrissage des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons est interdit. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental)

La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats haret.



Pour plus d'informations :

Brigade Verte (7j/7) : 03.89.74.84.04 www.brigade-verte.fr

Mairie

Heures d'ouverture du Secrétariat

Mardi de 17 heures à 19 heures

Jeu de 9 heures à 11 heures

Tél : 03.89.68.30.07

Email : secretariat@brinckheim.fr

La Mairie sera fermée au public le 28 décembre 2023

Mairie

En cas d'urgence ou pour toute demande de rendez-vous:

Monsieur le Maire Philippe GINDER

4 rue du Sundgau

Tél fixe : 03.89.68.22.31

Tél portable : 06.62.50.07.95

Service Incendie

Faites le 18 (téléphone fixe) ou le 112 (téléphone portable)

Ou activez la sirène : elle se situe au dépôt des pompiers (derrière la mairie)

Gendarmerie / Police secours

Composez le 17 et vous serez mis en relation avec la gendarmerie de Sierentz ou la gendarmerie de garde

Brigade Verte

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez contacter la Brigade Verte au : 03.89.74.84.04

Enseignement

Ecole maternelle :03.89.68.33.27

Directrice :Dorothee PFAFF

Aide-maternelle :Maryline COUROUPOULA

Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199

68305 Saint-Louis

Tél : 03.89.70.90.70

direction@agglomeration-saint-louis.fr

Paiement en ESPECES : encaissement de proximité chez les buralistes

Vous pouvez consulter la liste des buralistes sur le site internet des impôts en cliquant sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>

Salle communale

La salle communale peut être louée **uniquement par les habitants de Brinckheim**, le tarif de location de la salle est de 300 €.

Pour toute réservation merci de vous adresser à la secrétaire de mairie Madame Anne BEZARD aux heures de permanence.

IntraMuros - l'application mobile pour vous informer

SAINT-LOUIS Agglomération (commune de Saint-Louis)

Brinckheim est sur **IntraMuros**

Google Play | App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours!